

Michel Potier
Délégué pour la Bourgogne, de la SPAF.
(Société des Poètes et Artistes de France)
33, rue de Compostelle. 58210 Villiers-le-Sec.
Tél: 03.86.27.35.29//06.82.53.92.5
Courriel: michel.potier0507@orange.fr



Concours de Poésies de la SPAF Bourgogne "2024" (Société des Poètes et Artistes de France). Remise des Prix le dimanche 9 juin 2024, au Théâtre de la Closerie.

Annotations pour l'ensemble des sections du concours.

Les décisions du jury sont sans appel. Les manuscrits ne sont pas restitués (Conseillé de garder un double), les recueils, et livres (contes, nouvelles, histoires, pamphlets, etc), section n°6, seront rendu lors de la remise des prix, au "Théâtre de la Closerie".

Aucun envoi rectificatif n'est pris en compte après la clôture du concours (**le 31 Mars 2024**). Le jury s'accorde le droit de ne pas décerner un prix (toutes sections), si la valeur des textes est jugée rudimentaire.

Toutes les demandes de renseignements complémentaires concernant les sections présentées dans le programme, doivent être accompagnées d'une enveloppe timbrée, à l'adresse du demandeur, pour la réponse (ou simplement envoyer un courriel), merci.

«Conditions générales»

Le concours est ouvert à tous les poètes, ou littérateurs domiciliés en Bourgogne, ainsi qu'aux autres délégations de la SPAF (France, Europe), il suffit d'acquérir la qualité de membre abonné à la revue de culture française "Arts et Poésies", par simple versement de l'abonnement annuel fixé à 40€ (adhésion comprise).

Anonymat: Chaque texte doit avoir un "Code Clé" composé de 2 chiffres et de 3 lettres, apposé en haut à gauche de chaque œuvre (1 seul CODE par candidat), pour l'ensemble des sections, sauf pour la section n°6. Indiquez aussi en haut à droite, le numéro de la section.

Envoi: Chaque envoi devra comporter 3 exemplaires de chaque texte (par section), une enveloppe avec la fiche indiquant (nom, prénom, adresse, tél, courriel), de l'auteur, son "code clé", les titres des œuvres, le n° de la section. Les recueils et livres, sont à envoyer en 3 exemplaires (restitués). Joindre 2 enveloppes timbrées (nom, adresse), un chèque avec le montant total (revue, adhésion, participation aux sections choisies), libellé au nom de «Michel Potier» les envois devront parvenir au plus tard le 31 Mars 2024 (cette année), à l'adresse indiquée à gauche, en haut de la page.

Remise des récompenses: Lecture du palmarès, le dimanche 09 Juin 2024 (14 h), au Théâtre rural de la Closerie (d'Andrée et Gérard-André), 17 route de Clamecy 89480, Étais-la-Sauvin (parking).

Surprise musicale et poétique prévue.

Remise des prix: Les 3 premiers de chaque section, liront un texte *, en recevant leur prix, médaille, diplôme, ainsi qu'un livre, remis par les VIP de la Nièvre et de l'Yonne, ainsi que par le président du jury 2024 (Michel Barda, auteur, poète, comédien).

La photo de famille et le pot de l'amitié clôtureront ce convivial moment de culture poétique, et de "Paix"!

* des textes courts **n'excédant pas, svp 4/5 minutes**. Merci d'avance de votre compréhension.

NB Les personnes primées dans plusieurs sections liront un seul texte, n'excédant pas 6/7 minutes dans la section de leur choix.

Merci d'avance de votre compréhension.

Photos Jean Lo Verso.
(Voir au dos).

Présentation des diverses catégories (2024).



Section n°1: Prix des Poètes de Bourgogne Nivernais Morvan.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté
Fournir un ensemble de trois poèmes (en trois exemplaires), sujet, forme libre.

Section n°2: Prix du Conseil Départemental (poésies classiques).

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté.
Fournir un ensemble de trois poésies classiques (en trois exemplaires), sujet, forme libre

Section n°3: Prix de la Poésie libérée.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté.
Fournir trois poèmes ne dépassant pas quarante vers chacun, en trois exemplaires, thème libre.

Section n°4: Prix Roland Forgeard.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros.
Fournir un poème ne dépassant pas quarante vers (au mieux, 24 ou 28), en trois exemplaires.
Cette année "2023", le sujet proposé cette année est le mot (la PAIX), sous toutes ses formes.

Section n°5: Prix des meilleurs: Contes, Nouvelles, Pamphlets (Fables... nouveau thème).

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, pour le premier (Conte ou Nouvelle), et 1,50 euros, pour les suivants. Fournir (Conte, et Nouvelle), en trois exemplaires (ils ne devront pas dépasser 3 pages dactylographiées).

Section n°6: Prix du Recueil de Poésies, contes, nouvelles, etc. Édités.

Participation: il sera perçu un droit d'inscription de 8 euros, plus trois euros par recueil.
Fournir en trois exemplaires dactylographiés, restitués aux auteurs à la remise des prix.

Section n°7: Prix de la Jeunesse (réservé aux classes de CE1- CE2- CM1-CM2), de la Nièvre et de l'Yonne "Sujet Libre", (Gratuit), un texte par élève en trois exemplaires.

Si les écoles veulent s'abonner à la revue "Arts & Poésie" (30 euros annuel), il pourront avoir (gratuitement), les textes des meilleurs, insérés dans la publication trimestrielle, après la remise des "Prix du concours 2023".

Section n°8. Prix du meilleur "SLAM".

Participation: il sera perçu un droit d'inscription de 8 euros (thème libre), fournir un texte ne dépassant pas quarante vers
(au mieux 24-28 vers), en trois exemplaires.

Section n°9: Prix Anne-Marie Spevak (suite à son départ vers le ciel), fournir un poème ne dépassant pas 40 vers (au mieux, 24 ou 28), en 3 exemplaires, le sujet est libre (pour lui rendre hommage). Il sera perçu un droit de 8€.

Un exemple pour participer au concours de la "SPAF" 2024, est joint au programme.
Important: on ne doit pas trouver les mêmes poèmes, dans les recueils, et les autres sections (par exemple, le même sonnet ne doit pas apparaître dans la section classique, et présenté dans le prix du recueil.

Chers poètes, j'attends vos œuvres, à vos plumes ! Bien poétiquement.

Michel

Présentation des diverses catégories (2024).

Section n°1: Prix des Poètes de Bourgogne Nivernais Morvan.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté
Fournir un ensemble de trois poèmes (en trois exemplaires), sujet, forme libre.

Section n°2: Prix du Conseil Départemental (poésies classiques).

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté.
Fournir un ensemble de trois poésies classiques (en trois exemplaires), sujet, forme libre

Section n°3: Prix de la Poésie libérée.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté.
Fournir trois poèmes ne dépassant pas quarante vers chacun, en trois exemplaires, thème libre.

Section n°4: Prix Roland Forgeard.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros.
Fournir un poème ne dépassant pas quarante vers (au mieux, 24 ou 28), en trois exemplaires.
Cette année "2023", le sujet proposé cette année est le mot (la PAIX), sous toutes ses formes.

Section n°5: Prix des meilleurs: Contes, Nouvelles, Pamphlets (Fables... nouveau thème).

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, pour le premier (Conte ou Nouvelle), et 1,50 euros, pour les suivants. Fournir (Conte, et Nouvelle), en trois exemplaires (ils ne devront pas dépasser 3 pages dactylographiées).

Section n°6: Prix du Recueil de Poésies, contes, nouvelles, etc. Édités.

Participation: il sera perçu un droit d'inscription de 8 euros, plus trois euros par recueil.
Fournir en trois exemplaires dactylographiés, restitués aux auteurs à la remise des prix.

Section n°7: Prix de la Jeunesse (réservé aux classes de CE1- CE2- CM1-CM2), de la Nièvre et de l'Yonne "Sujet Libre", (Gratuit), un texte par élève en trois exemplaires.

Si les écoles veulent s'abonner à la revue "Arts & Poésie" (30 euros annuel), il pourront avoir (gratuitement), les textes des meilleurs, insérés dans la publication trimestrielle, après la remise des "Prix du concours 2023".

Section n°8. Prix du meilleur "SLAM".

Participation: il sera perçu un droit d'inscription de 8 euros (thème libre), fournir un texte ne dépassant pas quarante vers
(au mieux 24-28 vers), en trois exemplaires.

Section n°9: Prix Anne-Marie Spevak (suite à son départ vers le ciel), fournir un poème ne dépassant pas 40 vers (au mieux, 24 ou 28), en 3 exemplaires, le sujet est libre (pour lui rendre hommage). Il sera perçu un droit de 8€.

Un exemple pour participer au concours de la "SPAF" 2024, est joint au programme.
Important: on ne doit pas trouver les mêmes poèmes, dans les recueils, et les autres sections (par exemple, le même sonnet ne doit pas apparaître dans la section classique, et présenté dans le prix du recueil.

Chers poètes, j'attends vos œuvres, à vos plumes ! Bien poétiquement.

Michel

Présentation des diverses catégories (2024).

Section n°1: Prix des Poètes de Bourgogne Nivernais Morvan.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté
Fournir un ensemble de trois poèmes (en trois exemplaires), sujet, forme libre.

Section n°2: Prix du Conseil Départemental (poésies classiques).

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté.
Fournir un ensemble de trois poésies classiques (en trois exemplaires), sujet, forme libre

Section n°3: Prix de la Poésie libérée.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, plus 1,50 euros par poème présenté.
Fournir trois poèmes ne dépassant pas quarante vers chacun, en trois exemplaires, thème libre.

Section n°4: Prix Roland Forgeard.

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros.

Fournir un poème ne dépassant pas quarante vers (au mieux, 24 ou 28), en trois exemplaires.

Cette année "2023", le sujet proposé cette année est le mot (la PAIX), sous toutes ses formes.

Section n°5: Prix des meilleurs: Contes, Nouvelles, Pamphlets (Fables... nouveau thème).

Participation: il sera perçu un droit de 8 euros, pour le premier (Conte ou Nouvelle), et 1,50 euros, pour les suivants. Fournir (Conte, et Nouvelle), en trois exemplaires (ils ne devront pas dépasser 3 pages dactylographiées).

Section n°6: Prix du Recueil de Poésies, contes, nouvelles, etc. Édités.

Participation: il sera perçu un droit d'inscription de 8 euros, plus trois euros par recueil.

Fournir en trois exemplaires dactylographiés, restitués aux auteurs à la remise des prix.

Section n°7: Prix de la Jeunesse (réservé aux classes de CE1- CE2- CM1-CM2), de la Nièvre et de l'Yonne "Sujet Libre", (Gratuit), un texte par élève en trois exemplaires.

Si les écoles veulent s'abonner à la revue "Arts & Poésie" (30 euros annuel), il pourront avoir (gratuitement), les textes des meilleurs, insérés dans la publication trimestrielle, après la remise des "Prix du concours 2023".

Section n°8. Prix du meilleur "SLAM".

Participation: il sera perçu un droit d'inscription de 8 euros (thème libre), fournir un texte ne dépassant pas quarante vers

(au mieux 24-28 vers), en trois exemplaires.

Section n°9: Prix Anne-Marie Spevak (suite à son départ vers le ciel), fournir un poème ne dépassant pas 40 vers (au mieux, 24 ou 28), en 3 exemplaires, le sujet est libre (pour lui rendre hommage). Il sera perçu un droit de 8€.

Un exemple pour participer au concours de la "SPAF" 2024, est joint au programme. Important: on ne doit pas trouver les mêmes poèmes, dans les recueils, et les autres sections (par exemple, le même sonnet ne doit pas apparaître dans la section classique, et présenté dans le prix du recueil.

Chers poètes, j'attends vos œuvres, à vos plumes ! Bien poétiquement.

Michel

Mesdames et Messieurs les Poètes,

Voici une nouvelle section au programme du Concours de la SPAF Bourgogne, initiée par **Jipe Vieren (peintre, sculpteur, auteur, poète, etc.)**.

Il a créé le groupe des déformistes (peintures, textes, mots, etc.), nous vous invitons à écrire vos textes dans ce sens, dans cette nouvelle section n° 10, intitulée «**Textes déformistes**»

Si vous voulez vous essayer à cet exercice, vous trouverez deux exemples, dans cette page, pour concourir dans cette **nouvelle section n°10**.

Participation: il sera perçu un droit d'inscription de 8€ (thème libre), une page maximum, en 3 exemplaires. Nous attendons avec impatience vos écrits !

"Exemples"

:Le romain sans sandale

Conte à rebours II (Jipe Vieren)

Un romain sans sandale dissimulait une malle sous une dalle.

Sans aucun mal, il avait amalgamé dans sa malle un bon nombre de billets de cent balles.

Ayant mal tenu son secret, le romain sans sandale avait caché le paquet dans une balle, et posé le tout dans sa malle avec ses sandales.

Il n'avait pas compté sur un vandale venu de Cancale en sandale.

Car sans sandale à Cancale, les dentales sont pointues et font mal....

Sentant sous sa sandale un écart de la dalle, il la souleva et découvrit la balle dans la malle.

Le romain sans sandale le surprit et voulut filer une mandale au vandale en sandale qui s'enfuit dans un dédale pour éviter le scandale.

Pauvre romain... Sans sandale, il ne put courir après le vandale en sandale...

Conte à rebours I (Jipe Vieren)

Ma sœur Anne

Je voudrais vous parler de ma sœur Anne...

Ma sœur Anne vit au Mali...

Est-ce une anomalie si j'écris à ma sœur Anne au Mali ?

Ma sœur Anne au Mali élève un malinois

Le malinois n'est pas malin ... Le Mali noie ses petits dans l'eau...

Un Malinois c'est petit. Mais le Mali c'est grand.

Ma sœur Anne au Mali vit en compagnie d'un boxeur nommé Paco, dont l'adversaire s'appelle Mako...

Le boxeur Paco combat Mako à Bamako et bat Mako par Ko, sans anomalie. Paco est réglo.

Il n'a pas d'âne mâle au Mali, car au Mali, mal y soit qui mal y pense.

Quand je pense à ma lie, je vois ma bouteille.

Ma lie dans le fond est-elle une anomalie ?

Ma lie est un dépôt et le pot me rappelle ma sœur, ma sœur Anne et sa peau d'âne, est-ce une anomalie ?

Et savez-vous ? ma sœur Anne au mali, elle est maline...



Jipe Vieren

« Peintures, toiles du vieux Clamecy "Déformiste" »

Exemple pour participer au concours de la "SPAF" "2024".

En premier, s'abonner à la revue "Art & Poésie" (3 exemplaires par an) 30€ 00.
Pour concourir: être membre adhérent à la "SPAF"
10€ 00.

.....
Total: 40€00.

Abonnement sans concourir (30€00).

Puis, pour concourir, choisir une ou plusieurs sections.

Exemple, section n°1: Prix des Poètes de Bourgogne Nivernais Morvan.

Présenter 3 poèmes différents (en 3 exemplaires chacun).

Soit: un droit de 8€, plus 1,50€ par texte x 3 (4,50€): total 12,50€ pour cette section

Pour les section n° 2-3, c'est la même chose.

Tous les sujets sont libres.

Pour la section n°4: Prix Roland Forgeard: fournir un poème (en 3 exemplaires), et payer un droit de 8€, Le sujet cette année imposé, est , le mot (PAIX), sous toutes ses formes..

La section n° 7: Prix de la jeunesse (réservée aux classes de (CE2-CM1-CM2), est "GRATUITE".

Si vous avez choisis ce schéma (Prix de la section n°1 + n°4), il vous en coûtera: 40€ (abonnement + carte membre), + 12,50€ (droit 8€ + 3 fois 1,50€), et 8€, pour la section n°4 (droit), au total 60,50€.

Pour la nouvelle section n°8 "SLAM", (idem à la section n°4).

En plus: joindre (deux enveloppes timbrées, avec nom et adresse), le chèque à mon nom (Michel POTIER), un enveloppe (vierge), où se trouvera (une fiche portant le nom et l'adresse du candidat(date) auteur(re), un code clé, les titres des (poèmes, nouvelles, contes, pamphlets), avec le nom du prix correspondant (joindre aussi 2 enveloppes timbrées, avec nom et adresse du candidat(date)).

Code exemple: AMI 58 (situé en haut, à gauche des 3 feuilles des divers textes), et en haut, à droite, le n° et le nom de la section, exemple Section n°1: Prix des poètes de Bourgogne Nivernais Morvan.

Pour les recueils: fournir 3 exemplaires (restitués à la remise des prix)), noter seulement le titre du livre et son auteur, sur la feuille jointe dans l'enveloppe.

À noter: pour celles et ceux qui concours dans une quelconque section, et qui postulent aussi pour le prix du recueil (poésies), il ne faut pas qu'il se trouve un texte faisant partie du livre, que l'on présenterais dans une des (autres sections).

Voilà, merci à toutes et à tous, à bientôt vous lire.

Bien poétiquement.

michel.

